

Conseil syndical académique de rentrée Section académique SNES-FSU de Nantes

5 **Contexte général**

Cet été aura donc vu la nomination d'un vrai-faux nouveau ministre, Gabriel Attal ancien secrétaire d'État de Blanquer, artisan du SNU et du dispositif 2S2C... A l'issue des Cent-Jours, qui, comme prévu, n'ont accouché de rien en termes d'apaisement, Emmanuel Macron persiste néanmoins à vouloir interférer sans cesse sur les questions d'éducation, en réaffirmant qu'il s'agit de son domaine réservé... Dommage que l'inflation qui touche durement les personnels et les familles (notamment pour les fournitures) n'en fasse pas partie !

Pacte et revalorisation

Cette rentrée constitue, comme nous l'avions prévu, un rendez-vous manqué pour la revalorisation due et promise aux personnels pour janvier 2023. En effet, au lieu d'une véritable revalorisation permettant de combler le décrochage de nos salaires durant ces dernières décennies, le ministère s'évertue à mettre en avant le Pacte, synonyme en réalité d'une charge de travail supplémentaire, de créneaux d'astreinte, d'une pression encore plus forte de certains chef·fes d'établissement et d'une dénaturation de nos métiers et de nos statuts. La profession ne s'est majoritairement pas laissée abuser, trouvant finalement confirmation des analyses du SNES-FSU dans les textes officiels... Les AED sont devenus l'ultime recours du ministre en matière de RCD : celui-ci a démontré sa méconnaissance de la vie des établissements eu égard aux multiples missions qui leur incombent déjà.

Les montants du Pacte doivent être reversés au profit d'une réelle revalorisation sans condition de tous les personnels.

25 **Les contre-feux médiatiques du gouvernement**

Le gouvernement et l'omni-président sifflé ont tenté, lors de cette rentrée, de saturer l'espace médiatique par une série de contre-feux visant à détourner l'attention de l'opinion face au manque de personnel et à l'absence d'une véritable revalorisation : rentrée anticipée pour les élèves en difficulté à partir du 20 août (avec, sans aucun doute, une rénovation des bâtis permettant de supporter des épisodes de canicule comme ceux que nous endurons... menée, sans inclure dans cette éventuelle démarche, les organisations représentant les plus concerné·es...), interdiction de l'abaya, expérimentations du port de l'uniforme déguisé en tenue scolaire, déclarations d'un autre âge sur la chronologie en Histoire et l'Instruction Civique, injonction à planter des arbres...

Autant d'annonces et d'effets de com' visant à occuper le terrain et à cacher la réalité, mais les faits sont têtus !

#Larentreenvrai a permis de montrer, malgré les déclarations de Gabriel Attal, que, dans notre académie comme ailleurs, il n'y a pas un·e enseignant·e devant chaque élève et les effectifs dans les classes explosent.

Quelques gains et leurs limites

Alors que cela avait été dénoncé depuis le départ par le SNES-FSU, le ministère est enfin revenu en arrière sur le calendrier du Bac, repoussant les épreuves de spécialités au mois de juin. Ce revirement est une bonne chose qui va permettre de redonner du temps aux enseignements et limiter l'absentéisme du dernier trimestre. Néanmoins, cette avancée ne résout pas tous les problèmes : ce décalage s'accompagne d'un alourdissement des programmes, les dates de ces épreuves sont toujours une inconnue et la préparation du « Grand Oral » devient problématique. Cette évolution ne doit pas non plus occulter la part toujours aussi prépondérante du contrôle continu dans l'obtention de l'examen, ainsi que la place accordée aux plateformes de type Parcoursup et ses avatars (évolution d'affelnet, Mon Master...).

Suite au travail de mobilisation du SNES-FSU, G. Attal a annoncé le 28 août un allègement du nombre de textes à présenter à l'oral de l'EAF avec un appel à n'étudier que 16 textes en voie générale. Si cette victoire envoie un signal positif et desserre un peu l'étau pour les professeur·es de Lettres, il n'en demeure pas moins que l'ensemble de nos revendications doit être entendu : respect des **préconisations adoptées par le CHSCT-MEN du 3 décembre 2021 sur la correction de l'EAF**, révision des programmes et des épreuves de Première menée en concertation réelle avec les organisations syndicales et les



55 professeur·es, suppression des œuvres imposées et renouvelées par quart tous les ans, suppression de la
question de grammaire à l'oral, libre choix de la méthode d'explication du texte à l'oral, extension de la
pondération aux heures effectuées en classe de Seconde. En cette rentrée, la situation dans les lycées
professionnels, vers lesquels s'orientent bon nombre de nos élèves, est très inquiétante : l'enseignement général
60 prend de moins en moins de place, les temps de stage sont plus nombreux et on assiste à la disparition de
filiales dites "non rentables" : le SNES-FSU combat ces régressions et ces mensonges sur la prétendue
modernisation du secteur.

Le collège, lui, se voit bouleversé notamment par la « nouvelle 6ème » qui :

- entérine la dilution de la Technologie dans l'EIST qui, de fait, concentre le programme de cette discipline sur
les classes de CM1/CM2 et la supprime en 6ème. Ceci n'est pas sans poser de problèmes, car nous le savons,
65 les PE ont déjà eu du mal à gérer l'ensemble des injonctions gouvernementales et les écoles sont souvent
dépourvues du matériel nécessaire à l'expérimentation que demande la pratique technologique. D'autre part,
cette suppression conduit à une rupture dans les apprentissages, ce qui est toujours néfaste. Cette réorganisation
multiplie les glissements vers une conception bivalente voire polyvalente du métier d'enseignant·e
(professeur·es de technologie subissant des pressions pour intervenir en consolidation/soutien en
70 Mathématiques ou en cours de Physique 6ème, faute de quoi iels seront dans l'obligation de compléter leur
service dans un autre établissement...).

- impose le « soutien/approfondissement » et « devoirs faits » à tous les élèves.

- rajoute encore des évaluations nationales. Nos élèves seront bientôt les plus évalué·es du monde avec l'ajout
d'évaluations en 4ème cette année et l'introduction de PIX en 6ème d'ici la rentrée prochaine.

75 - introduit la découverte des métiers en 5ème et les expérimentations d'accueil 8h-18h en Éducation Prioritaire
(notamment dans certains établissements angevins), pour lesquels les équipes sont toujours dans l'inconnue.
Nos collègues Psy-En se sentent sous pression dès cette rentrée (suivi des élèves non-affecté·es, coordination
complexe des demandes d'établissements en matière d'orientation).

80 - Enfin, à rebours des beaux discours sur l'inclusion, la pénurie d'AESH est criante dans la plupart des
établissements (celle-ci s'explique par des conditions de travail difficiles, la dégradation engendrée par la mise
en place des PIAL, la faiblesse des rémunérations, les temps partiels imposés à des personnels qui sont très
majoritairement des femmes).

Concernant les non-titulaires, le rectorat de Nantes a pris l'initiative de proposer de prolonger leur contrat
85 pendant l'été et même, pour certain·es, jusqu'à la veille des vacances de la Toussaint. Cette initiative, qui
répond en partie aux revendications du SNES-FSU, est révélatrice du manque de personnels titulaires et de la
volonté de garder un volume de non-titulaires à disposition pour le pallier.

90 Sur le plan salarial, si nos revendications progressent (l'augmentation de l'ISOE, la linéarisation de
l'échelon spécial, le desserrement des volumes promus/promouvables pour la hors-classe et la classe
exceptionnelle, le **maintien de la GIPA en 2023**, le compte n'y est toujours pas, loin de là et, contrairement à
ce qu'affirme le ministre, le dossier revalorisation est loin d'être clos !



ACTION



L'académie a été marquée par la forte mobilisation des équipes dans plusieurs établissements dès la pré-rentrée (dans les agglomérations du Mans et de Nantes):

personnels confrontés au management toxique, aux effectifs pléthoriques annoncés par les équipes mais sous-estimés par l'administration, à des conditions d'exercice parfois déplorables

pour les communautés éducatives... Au moins trois de ces mobilisations ont été couronnées de succès : la lutte paie !

Le Conseil Syndical Académique mandate la section académique pour porter, à tous les échelons, l'édification d'une intersyndicale «éducation» forte et pour construire des mobilisations futures dans notre secteur (**revalorisation, conditions d'exercice**). Dans un contexte de durcissement de la répression à tous les échelons, le conseil syndical reste vigilant face à la montée des atteintes aux libertés syndicales.

Le conseil syndical appelle les collègues à continuer de s'investir dans la campagne de mobilisation **contre le Pacte** en utilisant tous les moyens militants : heures d'information syndicale, pétitions, etc.

Le Conseil syndical académique appelle l'ensemble des personnels à participer :

- à la **marche unitaire du 23 septembre** (voir modalités locales) pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques
- à la **manifestation du 28 septembre** pour défendre le droit à l'avortement
- à se saisir de l'**appel intersyndical AESH du 3 octobre**
- à la **manifestation interprofessionnelle du 13 octobre** contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes.



Texte voté à l'unanimité des présent·es au conseil syndical académique de rentrée de la section SNES-FSU de Nantes

